

COMMUNE DE SAINT POL SUR MER VILLENVIE

ACM

Accueils Collectifs de Mineurs



Juillet - Août
2017



ACC



L'attrait des familles saint polaises pour les Accueils Collectifs de Mineurs n'est plus à démontrer. Sans conteste, la qualité des produits élaborés par les services municipaux et par Villenvie, soutenus par Virginie VARLET, notre adjointe à la Petite Enfance, suscite une attente et un intérêt grandissant.

D'année en année, les efforts fournis par tous, en terme de qualité de service, d'encadrement et de pluralité d'activités, nous permettent de garantir à l'enfant scolarisé à Saint Pol sur Mer, la promesse de vacances toujours mieux adaptées, mieux sécurisées et surtout... enrichissantes ! Depuis l'an passé, un service de restauration pour les tout petits apporte un confort aux familles dont l'appréciation est particulièrement encourageante pour la Municipalité.

Je souhaite à tous les enfants saint polois de très agréables vacances à Saint Pol sur Mer.

Christian HUTIN

Maire de Saint Pol sur Mer

**Les Accueils
Collectifs de
Mineurs**

sont des

lieux de loisirs

destinés aux enfants

saint polois ou

scolarisés à

Saint Pol sur Mer.



Une réunion d'information avec

L'ACM Petite enfance

Les enfants devront avoir entre 3 et 6 ans (2 ans et demi si l'enfant est scolarisé).

Ils seront accueillis entre 8h15 et 11h30 et de 13h15 à 16h30.

Le matin et le midi, un accueil échelonné est prévu jusque 8h45 et 13h45.

Les structures accueillant les enfants sont :

ECOLE JULES-VERNE (Rue Maréchal-Foch)

ECOLE MATERNELLE VANCAUWENBERGHE (Av. Edmond Flamand)

ECOLE JOLIOT-CURIE (Rue des hirondelles)

ECOLE VICTOR-HUGO (Rue Victor-Hugo)

L'accueil et le retour des enfants se feront sur les structures.



Exemples d'activités

Cinéma, zoo, fermes, plage, activités manuelles, aires de jeux, sorties diverses, équitation, intercentres...

Le nombre de places est limité selon les activités.

Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM Petite enfance, un mini-séjour inférieur à 5 nuits peut être proposé.

Service de restauration

Un service de restauration sera proposé pour les enfants âgés entre 3 et 6 ans.

Ils devront impérativement être inscrits à l'ACM Jules Verne.

Un accueil sera également proposé jusque 17h30 pour ces enfants.



l'équipe d'animation aura lieu avant le démarrage de chaque accueil.



L'ACM Vancauwenberghe (Rue de Tornegat)

Il accueille les enfants âgés entre 6 et 9 ans. Ils sont pris en charge par des autocars, dès 8h15, **sur six points de rassemblement** :

ECOLE PAUL-LANGEVIN (Rue de la République)

PLACE MAURICE-THOREZ

PARKING FERME MARCHAND (Av. Edmond-Flamand)

CONVISPORT (face au centre Jean-Cocteau)

ECOLE JOLIOT-CURIE (Rue des hirondelles)

PARKING CARREFOUR (face à la boulangerie «Marie Blachère»)

Le départ est prévu à 8h30 précises et un retour à 17h30.

Attention : aucun enfant ne sera remis aux parents ou autorisé à partir seul avant 17h30 même si il est déposé avant cette heure. Aucun enfant ne sera remis à une personne mineure. De plus, l'enfant doit impérativement prendre le bus au point de rassemblement déterminé lors de l'inscription. Il ne sera pas autorisé à fréquenter le centre s'il ne prend pas le bus.

L'ACM Romain-Rolland

Il accueille les enfants âgés de 10 et 13 ans. Ils sont attendus à la grille (Rue Barbusse) et sont accueillis de 9h à 17h30. *

Exemples d'activités

Paddle, aviron, golf, catamaran, équitation, accrobranche, piscine, sorties diverses, grands parcs d'attractions, intercentres...

Le nombre de places est limité selon les activités.

Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM Enfance, un mini-séjour inférieur à 5 nuits peut être proposé.

Les repas

Les repas du midi sont préparés par le restaurant municipal et sont servis dans ses locaux. Les pique-niques sont emmenés par les animateurs sur les lieux de sorties. Les mini-camps sont emmenés par l'équipe technique du service des sports sur les lieux où campent les enfants.

* Pour les jeunes habitant à l'ouest de la ville, un ramassage en car est prévu devant la salle Delaune.



Inscriptions & paiement

Les inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux (période «été») auront lieu :



**Du mardi 2 mai au vendredi 16 juin 2017
De 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h**

Elles auront lieu au Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs au complexe de la Ferme Marchand.

Les paiements s'effectuent pour une semaine minimum.

Le prix à la semaine est calculé sur la base du quotient familial du mois en cours ou du dernier avis d'imposition pour les personnes non-allocataires.

Pièces à fournir



- Un dossier famille complété et signé avec les noms, adresse et numéros de téléphone valides des parents ou des responsables légaux (s'il n'a pas déjà été fourni)
- Noms, adresse et numéros de téléphone des autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et susceptibles d'être appelées, faute de pouvoir joindre les parents
- Adresses email (du / des parents)
- Copies du carnet de vaccination de l'enfant et du livret de famille
- 1 photo afin d'établir une carte magnétique
- Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales du mois en cours ou le dernier avis d'imposition si la famille ne perçoit pas d'allocation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant
- Autorisation de sortie du territoire (en cours de validité)
+ copie de la pièce d'identité du signataire

Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription doit être signalée au service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Barèmes (quotient familial)

ACM Petite enfance

Vancauwenberghe, Denis Papin,
Victor Hugo, Joliot Curie,
Jules Verne sans restauration

-6 ans

Forfait à la journée
Sorties comprises

Quotient	Tarif
< 369	1,05 €
370 à 499	1,45 €
500 à 600	1,70 €
601 à 899	1,95 €
> 900	2,15 €

ACM enfance 6-13 ans

Jules Verne
Petite enfance

-6 ans

Forfait à la journée
Sorties comprises

Quotient	Tarif
< 369	1,85 €
370 à 499	3,15 €
500 à 600	3,45 €
601 à 899	3,75 €
> 900	4,05 €

Plannings des activités

Les plannings des activités des Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux sont consultables à cette adresse :

<http://ville-saintpolsurmer.fr> - Rubrique «Jeunesses»



ACM



Accueils de loisirs

De nombreuses activités pour les enfants de 6 à 11 ans :

Jeux sportifs, activités manuelles, grands jeux, initiations sportives...

Du 10 au 28 juillet et du 7 au 25 août

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Les sorties

Des grandes sorties à la journée !

Loisi Flandres, plage, parc d'attraction,
Parc Galamé, Les Prés du Hem, ferme équestre, etc.

Jours des sorties

Horaires à définir selon les activités :

Victor Hugo - Langevin : vendredi toute la journée

Mendès-France - Bayard : mercredi toute la journée

Guéhenno : Vendredi toute la journée

LES TARIFS À LA SEMAINE

Quotient	Tarif
< 369	4,80€
370 à 499	5,40€
500 à 600	6,00€
601 à 899	6,60€
> 900	7,20€

Espace Ados

Les jeunes de 11 à 17 ans décident de la programmation avec les animateurs !

Activités manuelles, culturelles, cinéma, initiations sportives, sorties, parcs d'attractions et bien d'autres...

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30 du 10 au 28 juillet et du 7 au 25 août

(horaires variables selon la programmation)

Tarifs

Passports jeunesse (5€, 10€ ou 15€). Nb de séances selon le quotient familial.

Inscriptions

Samedi 10 juin 2017 de 8h30 à 12h00 Maisons de Quartier Mendès-France, Guéhenno et Espace Bayard. De 9h à 12h Maison de Quartier Victor Hugo.

Adhésion villenvie obligatoire (10€ par famille)

Animateur d'insertion

Tout l'été, l'animateur d'insertion du territoire peut **accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans sur des projets individuels et des actions collectives.**

Les actions collectives seront construites à partir des demandes et de l'investissement du groupe de jeunes.

Les Accueils Collectifs de Mineurs

ACM MUNICIPAUX

Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs

Complexe de la Ferme Marchand - 77, Rue Edmond-Flamand

Tél. 03 28 24 58 90

servicesports@ville-saintpolsurmer.fr

ACM VILLENVIE

Maisons de Quartier

Mendès-France : 03 28 58 11 65

Guéhenno : 03 28 59 69 90

Victor Hugo : 03 28 59 91 84

Espace Bayard : 03 28 58 16 20